

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

14 JUILLET 1961

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

4^e ANNÉE N° 47

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

<i>La situation économique de la Communauté au cours des premiers mois de 1961 et les perspectives d'évolution</i>	889/61
<i>I — La situation économique de la Communauté</i>	889/61
<i>II — Les perspectives d'évolution dans les pays de la Communauté</i>	890/61
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle pour le troisième trimestre de 1961</i>	893/61

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le troisième trimestre de 1961</i>	899/61
<i>I — Programme prévisionnel « charbon »</i>	899/61
<i>II — Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	902/61

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ AU COURS DES PREMIERS MOIS DE 1961 ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre « La Situation économique de la Communauté au cours des premiers mois de 1961 et les perspectives d'évolution »).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

L'expansion de l'activité économique a encore été très nette au cours du premier semestre de 1961, en dépit du freinage qu'ont exercé sur son développement, d'une part, la faiblesse de la demande étrangère et, d'autre part, dans certains pays et dans certains secteurs, l'insuffisance des capacités de production et les pénuries aiguës de main-d'œuvre.

Les exportations vers les pays tiers étaient, au début de l'année, légèrement orientées vers la baisse : les résultats globaux du premier trimestre de 1961 n'ont pas dépassé ceux de la même période de l'année dernière, en raison de l'importante diminution des ventes de la Communauté dans certaines zones, en particulier en Amérique du Nord et dans les pays et territoires d'outre-mer.

En revanche, la demande intérieure a continué sa rapide progression. La consommation des ménages a été stimulée surtout par les fortes majorations de salaires, tandis qu'aucun signe de fléchissement du taux de croissance n'apparaissait dans le domaine des investissements des entreprises. Parmi ceux-ci, les investissements de rationalisation ont été prépondérants dans certains pays, en raison de l'aggravation de la pénurie de main-d'œuvre. Ailleurs, l'amélioration des perspectives conjoncturelles a donné lieu à d'importants investissements d'extension. Quant aux investissements publics, ils ont continué de se développer.

Dans l'ensemble, la croissance de la production industrielle des pays de la Communauté a même pu s'accélérer pendant le premier trimestre de 1961.

Dans quelques pays, surtout dans la république fédérale d'Allemagne, mais aussi, dans une certaine mesure, au grand-duché de Luxembourg, la mise en œuvre de capacités améliorées de production a contribué à cette évolution. Dans d'autres pays, où les éléments de l'offre ne font pas obstacle à une expansion plus vigoureuse, comme en Italie et, un peu plus tard, en France, cette accélération a tenu essentiellement au développement plus rapide de la demande, en particulier des exportations et des investissements.

Dans l'ensemble, la production industrielle de la Communauté a dépassé de 8 %, au premier trimestre, le niveau des trois premiers mois de l'année dernière. Il est, d'autre part, apparu que la baisse des taux de croissance de la production par heure-ouvrier, qui avait été observée en 1960, ne s'est pas poursuivie.

En dépit du développement assez rapide de la demande globale et de la persistance de tensions conjoncturelles dans certains pays membres, la croissance des importations en provenance des pays tiers s'est encore légèrement ralentie au début de l'année. Cette évolution est liée, dans une large mesure, à la diminution des importations de produits agricoles, due à la bonne récolte de 1960 ; mais le développement des importations de matières premières est, lui aussi, demeuré hésitant.

Dans l'ensemble, la balance commerciale de la Communauté a continué de se détériorer, en majeure partie sous l'influence de facteurs accidentels et saisonniers. Mais cette détérioration ne se reflète pas complètement dans la balance globale des paiements. Celle-ci est restée largement excédentaire,

en raison surtout de l'afflux de capitaux privés à court terme, consécutif à la réévaluation du DM et du florin, et en dépit des importants remboursements de dettes aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, effectués par la république fédérale d'Allemagne.

Au cours des premiers mois de 1961, l'accroissement, sur le marché de la Communauté, de l'offre résultant de la production intérieure, le développement soutenu des échanges intracommunautaires, ainsi que la détérioration de la balance commerciale avec les pays tiers, ont permis de maintenir la stabilité des prix dans la plupart des pays membres. Toutefois, dans la république fédérale d'Allemagne, les tensions de prix, qui résultent essentiellement de l'évolution, au cours de ces dernières années, des échanges extérieurs et de la conjoncture, sont restées relativement fortes, bien que la réévaluation les ait atténuées dans certains secteurs.

Les perspectives d'évolution pour les prochains mois demeurent favorables ; elles se sont même améliorées, depuis que les doutes concernant le maintien d'une vive progression des investissements dans la Communauté semblent dissipés et que l'élasticité de la production s'avère plus élevée qu'on ne l'avait prévu. Dans ces conditions, et compte tenu des premiers indices d'amélioration de la conjoncture mondiale qui ont été observés tout récemment, une expansion satisfaisante de la demande semble assurée, et il est probable que la production marquera même un accroissement un peu plus prononcé que ne le laissaient supposer les prévisions établies au début de l'année.

II — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

Dans la république fédérale d'Allemagne, la conjoncture ne s'est pas sensiblement modifiée durant les derniers mois. Elle reste caractérisée par une demande globale qui déborde l'offre réelle, en dépit d'un développement modéré de la demande et, momentanément, d'une légère accélération de l'accroissement de la production ; celui-ci, dans l'industrie, a atteint 9 % au premier trimestre, par rapport à la même période de 1960. Les excédents de la balance des opérations courantes ont continué de progresser et la tendance à la hausse des prix a persisté, bien qu'elle se soit récemment affaiblie.

Il n'a pas encore été possible de constater si la réévaluation du D-Mark avait exercé une sensible

action de freinage sur l'évolution conjoncturelle : celle-ci, en effet, est encore essentiellement déterminée par les données économiques antérieures à cette mesure.

Au cours des prochains mois, l'expansion économique se poursuivra sans doute, mais le déséquilibre persistera également. La pénurie extrême de main-d'œuvre freine la croissance de la production, demeure un facteur de succès de fortes revendications de salaires et stimule la propension des entreprises à investir. Aussi la consommation privée continuera-t-elle probablement d'augmenter. Les investissements d'équipement, mais aussi, en particulier, les programmes de construction, connaîtront un développement important.

Certes la réévaluation tendra à réduire les excédents de la balance des paiements courants, qui ont encore augmenté, et contribuera ainsi à l'accroissement de l'offre globale; mais cette évolution ne suffira certainement pas à rétablir, sans hausses de prix, l'équilibre entre le développement de la demande et l'expansion de l'offre. De même, la balance globale des paiements tend à demeurer excédentaire. Une nouvelle modification du taux de change n'étant pas envisagée, il est d'une importance particulière non seulement d'accroître,

comme il est prévu, les versements destinés au financement des projets de développement, mais aussi de poursuivre et de rendre plus efficace la politique d'abaissement des taux d'intérêt, même sur les marchés financiers. Pareille politique freine l'afflux des capitaux et facilite le financement intérieur de l'expansion de la demande, répondant ainsi aux nécessités de l'équilibre extérieur. Ce résultat constitue lui-même l'un des principaux préalables permettant d'assurer, au moins à partir de ce moment, la stabilité des prix.

2. France

La croissance économique s'est poursuivie au cours des premiers mois de l'année 1961. Si l'expansion de la demande s'est ralentie sous l'effet d'un certain fléchissement des exportations, ce phénomène n'a été que passager. Depuis lors, les exportations ont marqué une certaine reprise, et la demande intérieure pourrait même s'être un peu accélérée.

La propension à investir des chefs d'entreprise s'est renforcée et la hausse des salaires, ainsi que l'augmentation continue de l'emploi, doivent avoir stimulé davantage la consommation privée.

Bien que, dans l'ensemble, la production se soit développée et que les importations continuent de marquer une tendance à la progression, le léger mouvement de hausse des prix des produits finis manufacturés s'est poursuivi. Cette hausse a toutefois été compensée, au cours des premiers mois de l'année, par une baisse des prix à la consommation de certains produits agricoles et de certains services, si bien qu'au total, le coût de la vie n'a pas augmenté.

La balance des paiements est restée excédentaire, les échanges de marchandises ayant été

équilibrés, et les recettes provenant des excédents de la balance des services et de la balance des mouvements de capitaux étant demeurées importantes. Les réserves d'or et de devises se sont encore renforcées.

Les perspectives d'évolution pour les prochains mois sont favorables; les taux de croissance escomptés pour l'ensemble de l'année devraient donc pouvoir être atteints facilement. Dans quelques secteurs seulement, l'élasticité de la production pourrait se réduire, par suite d'une aggravation de la pénurie de main-d'œuvre. L'un des principaux objectifs de la politique conjoncturelle doit être d'amener une détente dans ces secteurs, grâce à un meilleur équilibre entre les marchés régionaux du travail et à une intensification de l'immigration. De plus, le meilleur moyen de combattre la légère tendance à la hausse des prix, qui se manifeste depuis quelque temps en raison de l'évolution des salaires, serait de poursuivre la politique de développement des importations. A cet égard, les réductions des droits de douane prévues dans le cadre de la réalisation du Marché commun revêtent une importance toute particulière.

3. Italie

Au cours des premiers mois de l'année, et pour la première fois depuis plus d'un an, la croissance économique a marqué une accélération. Non seulement les investissements sont demeurés très actifs, mais la demande étrangère, qui était restée stationnaire depuis le milieu de l'année dernière, est devenue un important facteur d'expansion. La consommation privée semble avoir poursuivi sa progression régulière. La production a répondu par un vigoureux essor au développement de la demande; l'indice de la production industrielle, corrigé des fluctuations saisonnières, a augmenté de plus de 4 % au cours des quatre premiers mois. Les importations également ont repris leur progression, après un temps d'arrêt assez long, et même avec une vigueur telle que la balance des paiements courants, malgré l'accroissement des recettes pro-

venant des transactions invisibles, a pu accuser un déficit.

La tendance à la hausse des prix s'est légèrement accentuée au cours des premiers mois de 1961. Cette évolution ne tient pas seulement à l'enchérissement de certains services, qui a résulté en partie de décisions administratives, mais aussi au vigoureux essor des investissements, qui a entraîné une hausse des prix des biens d'équipement et des matériaux de construction, tandis que les prix agricoles ont pu légèrement augmenter, à l'encontre du mouvement saisonnier, du fait de la médiocrité des récoltes de l'année dernière. Par suite de l'enchérissement du coût de la vie, les salaires ont été légèrement relevés dans différents secteurs où la règle de l'échelle mobile est appliquée.

Les réserves officielles d'or et de devises ont diminué, au total, de 144 millions de dollars au premier trimestre. Les avoirs nets en devises des banques commerciales n'ayant augmenté que de 84 millions de dollars pendant la même période, la balance des paiements s'est, pour la première fois depuis longtemps, soldée par un déficit qui n'est imputable qu'à celui de la balance des paiements courants, mentionné plus haut. Au mois de

mars toutefois, les réserves globales d'or et de devises se sont à nouveau accrues de 11 millions de dollars.

Les perspectives d'évolution pour les prochains mois paraissent nettement favorables, si bien que les prévisions établies pour l'ensemble de l'année 1961 pourraient se trouver dépassées par l'évolution effective.

4. Pays-Bas

Aux Pays-Bas, la forte expansion s'est poursuivie au cours des premiers mois de l'année 1961. La progression de la demande est demeurée si rapide que la production, dont le développement est entravé, depuis quelques temps déjà, par une pénurie de main-d'œuvre de plus en plus aiguë, n'a pu s'y adapter que difficilement. La réévaluation du florin n'a pas, jusqu'à présent, sensiblement modifié cette évolution.

La production industrielle a continué, au premier trimestre, de croître au rythme ralenti qui avait déjà caractérisé le deuxième semestre de l'année 1960. Elle a néanmoins augmenté de près de 6,5 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

La balance commerciale s'est soldée, au premier trimestre, par un déficit qui dépasse d'environ 300 millions de florins celui qui avait été enregistré pour les trois premiers mois de 1960 : les exportations ont progressé de plus de 8 %, mais les importations de 15 %. Dans une certaine mesure, cette

évolution a facilité la politique néerlandaise tendant à maintenir la stabilité des prix. En outre, la réévaluation, en réduisant les prix à l'importation, a contribué à atténuer les tendances à la hausse et a même provoqué quelques baisses. Elle continuera d'exercer une influence sur l'évolution des prix, notamment en stimulant l'accroissement du volume des importations.

Les tensions conjoncturelles constatées aux Pays-Bas persisteront cependant au cours des prochains mois, peut-être dans une mesure légèrement réduite. D'une part, on ne prévoit pas de ralentissement très sensible de l'expansion de la demande; d'autre part, la pénurie de main-d'œuvre ne permettra guère une nette accélération du rythme de croissance de l'offre intérieure.

La détérioration de la balance des paiements courants pourrait être un peu plus importante que ne l'avait prévu le Bureau central du Plan. Cependant, la balance globale des paiements demeurera sans doute excédentaire en 1961.

5. U.E.B.L.

BELGIQUE

L'amélioration de la conjoncture enregistrée en Belgique au cours des derniers mois a été surtout due, comme dans les autres pays, à une expansion de la demande intérieure plus vigoureuse qu'il n'avait été prévu à la fin de l'année dernière. Mais elle reflète également les efforts entrepris dans le domaine industriel pour combler les pertes de production occasionnées par la grève du début de l'année, ainsi que le haut niveau d'activité dans la construction, qui a été favorisée par les conditions climatiques exceptionnelles de l'hiver dernier.

Les exportations n'ont pas contribué de façon sensible à stimuler l'activité économique en Belgique. Sans doute ont-elles marqué une reprise en février et en mars, après la forte baisse enregistrée en janvier du fait de la grève, mais elles

n'ont cependant que légèrement dépassé, en avril leur niveau de l'année précédente. Pour les quatre premiers mois de l'année 1961, le montant en valeur des exportations est inférieur de 2,6 % à celui de la même période de l'année précédente. En revanche, la demande intérieure a augmenté en raison d'un développement des investissements privés plus vigoureux qu'il n'avait été initialement escompté, et aussi par suite d'un accroissement des achats des ménages, dû, pour une large part, à la perspective d'un relèvement sensible des impôts indirects, qui s'est réalisé entre-temps.

Après un net recul en janvier, du fait des grèves, l'indice de la production industrielle a dépassé, au cours des mois suivants, les niveaux enregistrés pendant les mois correspondants de l'année pré-

cédente. Pour l'ensemble du premier trimestre, il demeurerait toutefois inférieur de 4 % au niveau du premier trimestre de 1960.

Les importations ont très sensiblement progressé durant les premiers mois de 1961, de sorte que le déficit de la balance commerciale a fortement augmenté au premier trimestre. Les réserves officielles d'or et de devises n'ont toutefois que très faiblement diminué, en raison notamment de l'augmentation, très marquée en janvier et en février, de la dette extérieure à court terme.

L'évolution au cours des prochains mois sera vraisemblablement caractérisée par un certain accroissement des ventes à l'étranger. Mais la progression de la demande intérieure ne pourra se poursuivre et s'accroître que si les investissements continuent de se développer dans une mesure suffisante pour contrecarrer les effets déflationnistes éventuels des nouveaux impôts. A cet égard, le rythme que le gouvernement imprimera à l'élaboration et à l'application de sa politique d'expansion et de réforme des structures revêt une importance particulière.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

L'activité économique s'est encore développée au Luxembourg au cours des premiers mois de 1961. La demande étrangère, notamment en provenance des autres pays de la Communauté, est restée très soutenue, et s'est même accélérée à nouveau en mars et en avril. Les investissements ont augmenté, et la consommation privée s'est développée assez fortement sous l'effet de la progression des revenus des ménages.

Si, en raison de la stabilité observée depuis plusieurs mois, la production industrielle n'a dépassé que de 2,5 %, au premier trimestre, son

niveau de la même période de l'année précédente, au mois de mars toutefois, l'indice de la production industrielle devait à nouveau accuser une légère progression conjoncturelle, imputable, en grande partie, à une augmentation de la production de l'industrie sidérurgique.

La production et les revenus devraient continuer de progresser au cours des prochains mois. Toutefois, pour l'ensemble de l'année, le taux de croissance de la production, par rapport à l'année précédente, pourrait être moins élevé que celui qui avait été enregistré en 1960.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 1961

Après avoir fléchi régulièrement au cours de l'année dernière, les taux de croissance de la production industrielle de la Communauté, par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente, se sont stabilisés, au premier trimestre de 1961, aux environs de 8 %. De même, le taux d'accroissement de la productivité dans l'industrie a pour la première fois depuis un an, cessé de diminuer, pour l'ensemble de la Communauté.

Si l'on en juge d'après l'indice corrigé des variations saisonnières, la production industrielle s'est même développée, au cours des derniers mois, à un rythme légèrement plus rapide qu'à la fin de 1960. Ce léger renforcement de la progression n'apparaît pas dans les indices arrondis de la tendance de la production industrielle, repris pour la première fois dans le tableau ci-après. Il est imputable surtout à la forte élasticité de l'offre observée dans la république fédérale d'Allemagne et que la pénurie de main-d'œuvre ne permettait pas d'escompter. Mais l'évolution de la demande dans certains pays,

notamment en Italie, et plus récemment en France y a également contribué.

C'est surtout dans l'industrie transformatrice des métaux, dont la production est caractérisée, dans l'ensemble, par des progrès assez irréguliers, que l'élasticité de l'offre, au premier trimestre de 1961, a sensiblement dépassé les prévisions : au cours de cette période, la croissance de l'industrie allemande de la transformation des métaux a été de 13 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Étant donné les perspectives favorables pour le maintien d'une expansion élevée de la demande intérieure au cours des mois à venir, et compte tenu des premières indications concernant une amélioration du climat conjoncturel mondial, il semble que la production industrielle de la Communauté doive poursuivre son expansion à un rythme assez élevé au cours du troisième trimestre. Cette progression pourrait être assez difficile dans la république

fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, en raison des goulots d'étranglement qui existent actuellement dans certains secteurs. En revanche, du fait de la demande, elle pourrait être plus rapide en France, en Italie et peut-être aussi dans l'U.E.B.L.

Aussi, au troisième trimestre, la croissance de la production industrielle en général, comme de la production de l'industrie transformatrice des métaux, peut-elle être estimée à environ 7 %, par rapport à la même période de 1960.

TABLEAU 1

Production industrielle de la Communauté

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽¹⁾			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé ⁽²⁾ 1958 = 100	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente			
1956	92	8		90	11
1957	97	5		95	5
1958	100	3		100	5
1959	107	7		106	6
1960	121	13		120	13
1959					
I	102	2	102	103	2
II	110	6	105	111	6
III	101	7	109	97	7
IV	118	13	114	119	14
1960					
I	118	15	117	117	14
II	124	13	119	127	14
III	114	12	121	110	13
IV	127	8	124	126	6
1961					
I ⁽³⁾	127	8	127	126	8
II ⁽⁴⁾	134	8	129	137	8
III ⁽⁴⁾	122	7	131	118	7

⁽¹⁾ A l'exclusion de la construction, des industries alimentaires, boissons et tabacs.

⁽²⁾ Tendance approximative de la production industrielle.

⁽³⁾ Chiffres provisoires.

⁽⁴⁾ Estimations.

A — Industrie automobile

Pour l'ensemble de la Communauté, la production de voitures particulières et commerciales a légèrement dépassé, au premier trimestre de 1961, le niveau de la période correspondante de l'année précédente. L'évolution de la production a cependant été très différente d'un pays à l'autre. Alors qu'un recul de l'ordre de 16 %, par rapport à la même période de 1960 était observé en France, du fait essentiellement de la diminution des ventes à l'étranger, la production a marqué en Italie, en dépit d'une certaine faiblesse de la demande exté-

rieure, une progression de 7 % par rapport aux trois premiers mois de 1960, et le taux de croissance a même atteint plus de 10 % dans la république fédérale d'Allemagne.

Dans tous les pays membres, la demande intérieure demeure soutenue, ainsi qu'en témoigne la statistique des immatriculations de véhicules neufs. Celles-ci ont accusé, durant le premier trimestre de 1961, un accroissement particulièrement important en Italie et en France.

Au deuxième trimestre, la production de l'industrie automobile a sans doute légèrement

dépassé, dans l'ensemble, celle de la période correspondante de l'année précédente. En France, toutefois, la production pourrait, à cette époque, être demeurée notablement au-dessous du niveau du deuxième trimestre de 1960, les ventes à l'étranger n'ayant guère pu marquer de reprise.

Pour l'ensemble de la Communauté, on peut estimer que la moyenne mensuelle de la production de voitures particulières et commerciales, au cours du troisième trimestre, se situerait à environ 275.000 véhicules, ce qui représente une augmenta-

tion de 5 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Le taux de croissance de la production de véhicules utilitaires s'est maintenu, ces derniers temps, à un niveau proche de ceux qui avaient été enregistrés en 1960, la demande intérieure, qui joue ici un rôle très important, se développant, dans l'ensemble, à un rythme régulier. En Italie, en particulier, l'expansion de la production a été particulièrement rapide; elle a pratiquement doublé par rapport au premier trimestre de 1960.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles ⁽¹⁾

(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	220,4	—	31,6	—
1959	258,8	17	33,4	6
1960	300,3	16	38,5	15
I	313,0	30	39,0	24
II	325,0	20	38,2	13
III	261,6	15	32,9	9
IV	304	4	42,8	13
1961				
I ⁽²⁾	316	1	43,3	11
II ⁽³⁾	332	2	42	10
III ⁽³⁾	275	5	36	10

⁽¹⁾ Par suite de l'établissement, sur de nouvelles bases, de la statistique de la production, seules des données annuelles sont disponibles pour 1958; les taux d'accroissement trimestriels n'ont pu, dès lors, être calculés pour 1959.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽³⁾ Prévisions.

B — Construction mécanique

Au premier trimestre de 1961, la production de la construction mécanique a encore rapidement progressé dans l'ensemble de la Communauté, en raison de l'essor toujours vif de la demande et aussi de l'extension des capacités de production.

La croissance de la production est demeurée vive dans la république fédérale d'Allemagne, où notamment la demande de machine-outils destinées aux industries de biens d'investissement s'est avérée très importante. C'est cependant en Italie que le taux de croissance a été le plus élevé pour l'ensemble de l'industrie de la construction mécanique, et plus particulièrement dans la branche des machines-outils. L'important recul du taux de croissance, observé en Belgique au dernier trimestre de 1960, est, en grande partie, imputable

aux grèves de la fin de l'année, qui pourraient également affecter les résultats du premier trimestre de 1961.

En France, où, depuis le quatrième trimestre de 1960, la production de la construction mécanique est influencée par le développement considérable des investissements, la progression de l'activité semble s'être poursuivie au premier trimestre de 1961, tant en raison de la fermeté de la demande intérieure que du fait de l'expansion sensible des exportations.

De toute évidence, le climat conjoncturel actuel est, dans l'ensemble de la Communauté, favorable à une poursuite de l'essor des investissements des entreprises, de sorte qu'il y a lieu de s'attendre, au cours des mois à venir, à une nouvelle et sensible progression de l'activité de l'industrie de la construction mécanique.

TABLEAU 3

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

Année ou trimestre	R.F. d'Allemagne		Belgique ⁽²⁾		France		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	96	—	103	—	82	—	—	—
1957	99	+ 3	106	+ 3	93	+ 13	98	—
1958	100	+ 1	100	— 6	100	+ 8	100	+ 2
1959	105	+ 5	101	+ 1	93	— 7	111	+ 11
1960	119	+ 13	117	+ 16	96	+ 3	136	+ 23
1959								
I	94	— 4	90	— 9	92	— 10	107	8
II	104	5	98	— 5	98	— 6	113	8
III	105	5	97	4	83	— 7	102	9
IV	116	12	118	11	100	— 5	123	17
1960								
I	111	18	113	26	93	1	126	18
II	116	12	124	27	98	0	143	27
III	119	13	113	17	87	5	128	25
IV	132	14	119	1	107	7	147	20
1961								
I ⁽³⁾	123	11	—	—	—	—	151	20

⁽¹⁾ A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.⁽²⁾ Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.⁽³⁾ Estimations.

C — La construction navale

Au cours du premier trimestre de 1961, l'activité dans les chantiers navals de la Communauté a continué de fléchir. Le tonnage global des navires en construction s'est sensiblement réduit, de sorte que, à la fin de cette période, il était de 7 % inférieur à celui de la fin de l'année dernière et de 13 % au-dessous du niveau atteint à la même date de l'année 1960. Ce recul, qui a affecté tous les pays membres mais surtout la Belgique, est le plus important qui ait été enregistré d'un trimestre à l'autre depuis le début de l'affaiblissement de la demande dans la construction navale. Survenu en même temps qu'une légère diminution du tonnage des navires achevés, il est essentiellement imputable à la régression persistante des mises sur cale, due à la diminution des inscriptions de commandes, au cours des dernières années.

Dans le reste du monde, par contre, l'accroissement du tonnage global des navires commencés s'est poursuivi au cours du premier trimestre de 1961. Le tonnage des navires livrés ayant connu une réduction assez importante, les navires en construction à la fin de mars dépassaient d'environ 5 % en tonneaux de jauge brute ceux du

trimestre précédent; l'augmentation a été particulièrement marquée en Norvège et au Japon.

Dans l'ensemble, l'évolution de la construction navale n'a donc pas marqué de reprise dans la Communauté, comme ce fut partiellement le cas, semble-t-il, dans les autres pays du monde. Cette différence s'explique surtout par un recul important du tonnage des pétroliers mis sur cale dans la Communauté où les mises en chantier n'ont, en fait, compté que 60.000 t.j.b. durant le premier trimestre. Bien que la demande mondiale de pétroliers soit soutenue, les chantiers navals des pays membres n'en bénéficient guère, étant donné qu'ils ne sont pas équipés pour la construction des pétroliers de gros tonnage, vers lesquels la demande s'oriente actuellement. En ce qui concerne les cargos, par contre, la tendance est à l'expansion, même dans la Communauté.

Compte tenu des tendances récentes des lancements ainsi que des perspectives concernant les mises sur cale et les livraisons, le tonnage total de navires en construction dans les chantiers de la Communauté, à la fin du troisième trimestre de l'année en cours, pourrait accuser une diminution de 14 à 20 % par rapport à la fin du trimestre correspondant de 1960.

TABLEAU 4

Construction navale
(Navires de mer en cours de construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	2.693	20
1957	3.177	18
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1959		
I	3.404	2
II	3.435	0
III	3.367	— 6
IV	3.167	— 10
1960		
I	3.170	— 7
II	3.101	— 10
III	3.102	— 8
IV	2.976	— 6
1961		
I	2.768	— 13
II ⁽¹⁾	(2.530 — 2.740)	(— 18 à — 12)
III ⁽¹⁾	(2.480 — 2.680)	(— 20 à — 14)

⁽¹⁾ Estimations.

Source : "Lloyd's Register of Shipping".

D — Industrie du bâtiment

Durant le premier trimestre de 1961, l'activité dans l'industrie de la construction a atteint un niveau exceptionnellement élevé dans la plupart des pays membres, grâce surtout aux conditions climatiques favorables. Dans l'ensemble de la Communauté, la construction de bâtiments industriels et commerciaux s'est encore développée, sous l'influence de l'expansion générale des investissements. Mais le nombre d'habitations achevées au premier trimestre de 1961 a, lui aussi, dépassé sensiblement — soit d'environ 7 % — celui de la période correspondante de l'année précédente. Dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas cependant, le nombre de logements achevés ne s'est guère modifié par rapport au premier trimestre de 1960. Sans doute, la demande potentielle existant dans ces deux pays a-t-elle continué de croître, mais elle n'a pu qu'en partie devenir effective, en raison de l'aggravation des pénuries de main-d'œuvre. Mais, dans l'interprétation de cette série statistique, il faut tenir compte du fait qu'elle ne traduit pas l'extension

de la surface habitable des logements, ni l'amélioration qualitative de la construction, tendances particulièrement marquées dans la république fédérale d'Allemagne.

Compte tenu des travaux de construction à effectuer, ainsi que de l'évolution du nombre des autorisations de construire, on peut prévoir que la demande dans ce secteur continuera de se développer, dans la Communauté, au cours des prochains mois. Aux Pays-Bas, et en Italie, mais aussi dans la république fédérale d'Allemagne, la tendance à l'expansion paraît même s'être légèrement renforcée. Par ailleurs, les possibilités physiques d'une nouvelle et considérable expansion de la construction sont considérées comme très limitées dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas. Dans ces conditions, on peut escompter que le niveau de l'activité dans l'industrie de la construction de la Communauté dépassera encore, au cours des prochains mois, celui de la période correspondante de l'année précédente, mais plus dans la même mesure, semble-t-il, qu'au premier trimestre.

TABLEAU 5

Logements ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Logements achevés		Autorisation de construire	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	1.055	11	1.253	1
1957	1.119	6	1.282	2
1958	1.101	— 2	1.270	— 1
1959	1.199	9	1.350	6
1960	1.173	— 2	1.354	0
1959				
I	199	8	288	6
II	232	14	375	13
III	279	8	337	0
IV	489	20	350	9
1960				
I	192	— 3	292	2
II	238	2	340	— 9
III	274	— 2	360	7
IV	469	— 4	362	3
1961				
I ⁽²⁾	205	7	318	9

⁽¹⁾ Sarre incluse à partir de 1958, pour les logements achevés, et à partir de 1957 pour les autorisations de construire.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

Source : Office statistique des Communautés européennes et statistiques nationales.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 1961

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le troisième trimestre 1961, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « CHARBON »

L'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes concernant l'activité industrielle, le chômage dans les mines, le mouvement des stocks chez les consommateurs et les conditions de climat :

1. Un accroissement de l'indice de la production industrielle d'au moins 7 % par rapport au troisième trimestre 1960.
2. Pour le chômage on suppose que le nombre de jours chômés dans les mines correspondra à une perte de production de l'ordre de 250.000 tonnes.
3. En ce qui concerne les stocks distribués on suppose pour la houille que les consommateurs pratiqueront un stockage saisonnier de 0,5 million de tonnes plutôt inférieur à la normale, étant donné le niveau élevé des stocks dans les centrales thermiques.

4. Des conditions climatiques, hydrauliques et température, moyennes, corrigées notamment pour tenir compte de l'humidité anormale des derniers mois.

Consommation de houille

Par rapport au troisième trimestre 1960, la demande générale de houille de la Communauté est en baisse de 1,5 %. La consommation réelle, c'est-à-dire compte tenu des mouvements de stocks, se présenterait aussi en baisse mais sous une forme plus limitée. Il semble se confirmer que malgré la haute conjoncture, associée à une bonne activité de l'industrie sidérurgique, la demande ne puisse se maintenir à son niveau actuel.

Les centrales thermiques restent maintenant le seul poste en expansion pour la consommation de charbon. Dans le cas présent, l'accroissement

de la demande des centrales publiques est estimé à 4 %. L'activité de la carbonisation a cessé sa progression; elle est estimée au même niveau qu'au troisième trimestre 1960 du fait d'une demande en coke stationnaire. Les besoins de l'industrie sidérurgique sont en effet toujours freinés par la diminution de la mise au mille de coke dans les hauts fourneaux.

Dans les industries autres que la sidérurgie, le développement de la consommation des autres formes d'énergie provoque une détérioration continue de la position du charbon. Cette détérioration est toutefois atténuée par l'expansion prévue de 7 % de l'activité industrielle conduisant ainsi à une diminution de la demande, par rapport au troisième trimestre 1960, de 3 %. Pour l'ensemble des deux secteurs : chemins de fer, et usines à gaz, les livraisons sont en réduction de 7 %; cette réduction est variable selon les pays étant donné la rapidité plus ou moins grande de la modification structurelle des deux secteurs considérés. Pour le secteurs foyers domestiques, il est prévu une régression de la demande de près de 3 %, malgré une période prolongée de chauffage au printemps (par suite du climat humide de ces derniers mois) qui a entraîné un déstockage probablement plus important qu'à la normale.

Exportations de houille et de coke de four

Les prévisions d'exportations vers les pays tiers se présentent en diminution de 92.000 tonnes, soit 9 %, pour la houille et de 69.000 tonnes, soit 6 %, pour le coke de four par rapport à l'année précédente.

Importations de houille

Les importations de houille en provenance des pays tiers avec 5,1 millions de tonnes sont en augmentation de 275.000 tonnes sur celles du troisième trimestre 1960. Cet accroissement est principalement dû à l'élargissement du contingent tarifaire exempt de la taxe de 20 DM à la tonne en République fédérale. Pour la Belgique, le contingent a été aussi augmenté tout en restant à l'intérieur du tonnage prévu par la décision n° 25-60 de la Haute Autorité. L'accroissement des importations se réalise surtout au bénéfice des charbons en provenance du Royaume-Uni et dans une moindre mesure en provenance des U.S.A. En provenance des pays de l'Est : Pologne et U.R.S.S., les prévisions restent dans la moyenne des livraisons de l'année 1960.

TABLEAU 1

Importations de houille et agglomérés en provenance des pays tiers

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions	
	3 ^e trimestre 1960	4 ^e trimestre 1960	1 ^{er} trimestre 1961	2 ^e trimestre 1961	3 ^e trimestre 1961
Allemagne (R.F.)					
U.S.A.	1.195	1.181	1.000	1.400	1.500
Autres	287	350	237	270	320
Belgique					
U.S.A.	198	260	122	225	230
Autres	39	40	34	40	35
France					
U.S.A.	217	130	177	150	160
Autres	361	322	339	500	380
Italie					
U.S.A.	1.180	981	969	1.100	1.100
Autres	432	483	606	410	600
Luxembourg					
U.S.A.	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—
Pays-Bas					
U.S.A.	637	435	504	450	450
Autres	229	378	288	255	275
Communauté					
U.S.A.	3.428	2.987	2.772	3.325	3.440
Autres	1.347	1.574	1.504	1.475	1.610
Total	4.775	4.561	4.276	4.800	5.050

Production de houille

La production qui serait réalisée avant chômage pour l'ensemble de la Communauté se présenterait en diminution de 1,4 million de tonnes, soit 2,5 %, sur celle du troisième trimestre 1960. Cette réduction porte sur les bassins de la Ruhr, de la Sarre, du sud de la Belgique et surtout les bassins de France. Les autres bassins, notamment Aix-la-Chapelle et le Limbourg aux Pays-Bas prévoient

en revanche une augmentation de la production.

Le chômage envisagé de 200.000 tonnes pour la Belgique concerne en premier lieu le bassin de Campine. Son ampleur dépend toutefois du résultat des négociations en cours pour une réduction éventuelle des horaires de travail dans les charbonnages belges. Pour la France, un chômage correspondant à 50.000 tonnes de production ne devrait toucher que les bassins du Centre-Midi.

TABLEAU 2

Production de houille de la Communauté

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions
	3 ^e trimestre 1960	4 ^e trimestre 1960	1 ^{er} trimestre 1961	3 ^e trimestre 1961
Allemagne (R.F.)				
Production	34.792	36.071	36.515	34.600
Chômage	174	—	—	—
Belgique				
Production	5.271	5.690	5.278	5.350
Chômage	456	281	316	200
France				
Production	12.834	14.345	14.079	12.400
Chômage	493	105	35	50
Italie				
Production	183	177	168	190
Chômage	—	—	—	—
Pays-Bas				
Production	3.092	3.315	3.431	3.120
Chômage	—	—	—	—
Communauté				
Production	56.172	59.598	59.471	55.660
Chômage	1.123	386	351	250

Stocks de houille à la mine

Avec l'hypothèse envisagée d'un chômage de 250.000 tonnes, on se trouverait pour l'ensemble des producteurs de la Communauté devant une diminution globale des stocks de houille à la mine de 340.000 tonnes durant le trimestre considéré. On s'attend à une réduction des stocks dans tous les pays à l'exception de la France, où il est prévu un stockage de 300.000 tonnes. Les stocks à la production s'élèveraient ainsi à 28,9 millions de tonnes à fin septembre 1961.

Coke de four

La demande intérieure totale de coke de four serait un peu supérieure — moins de 1 % — à celle du troisième trimestre 1960, grâce, en réalité, à un moindre déstockage de coke prévu dans

l'industrie sidérurgique. L'estimation de la demande de cette industrie est en effet supérieure de 315.000 tonnes, bien que la consommation réelle soit du même ordre de grandeur que l'année précédente. La tendance à la baisse de la consommation se poursuit dans le secteur des industries autres que l'industrie sidérurgique et sous une forme plus accentuée dans le secteur foyers domestiques.

La production serait égale à celle du troisième trimestre 1960. Compte tenu d'un déstockage à la production de 0,1 million de tonnes, les stocks de coke se monteraient à la fin du trimestre considéré à environ 5,9 millions de tonnes.

On trouvera ci-après les bilans prévisionnels pour le troisième trimestre 1961, concernant la houille et les agglomérés de houille, le coke de four ainsi que les briquettes et le semi-coke de lignite.

TABLEAU 3

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1. Production	55.660	18.520	4.020
Chômage	250		
2. Brai pour agglomérés + correction pour bas produits	230		
3. Consommation propre	5.830	500	190
4. Livraisons au personnel	1.200	90	50
5. Stocks à la production au début du trimestre	29.200	6.000	
6. Disponibilités de la production courante (1+2-3-4)	48.860	17.930	3.780
7. Importations en provenance des pays tiers			
a) autres pays que USA	1.610	—	1.000
b) USA	3.440	—	—
c) Total	5.050	—	1.000
8. Disponibilités de la production courante et des importations (6 + 7c)	53.910	17.930	4.780
9. Demande intérieure dont :	53.370	16.970	4.680
a) cokeries	24.430		
b) usines à gaz	1.980		
c) centrales électriques	6.420		
d) industries sidérurgiques	750	12.700	160
e) autres industries	7.880	1.930	700
f) chemins de fer	2.790		
g) foyers domestiques + artisanat	8.370	1.860	3.490
10. Exportations	880	1.060	100
11. Besoins totaux	54.250	18.030	4.780
12. Stocks à la production fin du trimestre (5+8-11)	28.860	5.900	—

Au troisième trimestre 1960, les réalisations houille et agglomérés ont été de 56.172.000 t pour la production, de 49.254.000 t pour les disponibilités de la production courante (6) et de 55.149.000 t pour les besoins totaux (11).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL «SIDÉRURGIE»

La situation du marché de l'acier ne se présente pas de façon défavorable pour le troisième trimestre 1961, puisque d'une part la production industrielle sera d'au moins 7 % supérieure à celle du troisième trimestre 1960, et que d'autre part le volume des exportations sera soutenu par les fortes commandes reçues en mai.

Cependant, depuis le mois de février les livraisons ont dépassé les commandes nouvelles. Les carnets sont passés de 13,2 millions de tonnes à la fin de janvier à un peu moins de 12 millions de tonnes à la fin de mai. Ils ne représentent pas beaucoup plus de 2 1/2 mois de production.

Sur le marché intérieur la poursuite de l'expansion industrielle aura tendance à soutenir la demande intérieure. Il n'est cependant pas exclu que les facilités actuelles d'approvisionnement en acier conduisent les utilisateurs à modérer plus ou moins l'importance relative de leurs stocks qui — autant qu'on puisse le savoir — sont assez garnis. Par ailleurs le troisième trimestre est toujours marqué par une réduction saisonnière de la consommation.

A l'exportation, les fortes commandes reçues en mai sont dues en partie à des facteurs exceptionnels, qui ont peu de chance de se renouveler.

dans les prochains mois. La reprise des ventes sur le marché américain est favorable cependant et l'on peut s'attendre pour les mois d'été à un volume d'exportations dans l'ensemble satisfaisant.

A — Acier

La consommation d'acier dans la Communauté atteindrait au troisième trimestre environ 15,2 millions de tonnes ⁽¹⁾, y compris l'accroissement technique des stocks des utilisateurs. Du fait de la tendance possible des utilisateurs à modérer leurs stocks, il n'a cependant pas été tenu compte de l'accroissement saisonnier que l'on constate au troisième trimestre dans les périodes de très forte demande, où la production prend ainsi une certaine avance pour satisfaire les besoins brusquement accrus du quatrième trimestre.

Si les commandes reçues du marché extérieur se maintenaient à un niveau satisfaisant en juin et juillet, les exportations de la Communauté pour-

raient atteindre 3,8 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre 3,4 millions de tonnes ⁽¹⁾ au premier trimestre 1961.

Les importations de la Communauté avaient augmenté dans le courant de l'année dernière sous le double effet d'achats accrus de demi-produits et de coils. Si les achats de coils ne paraissent pas pouvoir baisser sensiblement du fait des contrats qui ont été passés, les facilités actuelles d'approvisionnement devraient permettre de réduire les achats extérieurs d'autres demi-produits. Au total, on retiendra l'hypothèse d'importations atteignant au troisième trimestre 0,5 million de tonnes ⁽¹⁾ contre 0,65 millions de tonnes ⁽¹⁾ au premier trimestre 1961 et dans les trois trimestres précédents. De 1955 à 1959 les importations avaient conservé un niveau à peu près stable d'environ 0,35 million de tonnes ⁽¹⁾ par trimestre.

Compte tenu de ces importations, la production d'acier brut nécessaire pour couvrir la demande totale de 19,0 millions de tonnes serait ainsi de 18,5 millions de tonnes, contre 18,7 millions de tonnes au premier et au second trimestre 1961 et 18,3 millions de tonnes au troisième trimestre 1960.

Cette production se présenterait comme suit suivant les pays :

¹⁾ En équivalent d'acier brut.

(en millions de tonnes)

Pays	1960			1961		
	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre ⁽¹⁾
Allemagne	8,16	8,88	8,53	8,83	8,43	8,7
Belgique	1,83	1,86	1,68	1,43	1,93	1,9
France	4,31	4,08	4,58	4,68	4,48	4,2
Italie	2,09	1,99	2,12	2,23	2,29	2,2
Luxembourg	1,00	1,03	1,02	1,03	1,05	1,0
Pays-Bas	0,48	0,48	0,51	0,53	0,50	0,5
Communauté	17,86	18,31	18,61	18,73	18,68	18,5

⁽¹⁾ Prévision.

B — Fonte

La mise de fonte dans les aciéries a diminué au quatrième trimestre 1960 et au premier trimestre 1961 par rapport au niveau des trimestres précédents. On peut cependant escompter que, la Communauté connaissant un certain déficit en ferraille et la période d'été se marquant généralement par une augmentation saisonnière de la mise de fonte, celle-ci atteindrait au troisième trimestre 1961 705 kg par tonne d'acier contre 692 kg au premier trimestre. Les besoins de fonte pour les aciéries atteindraient alors 13,05 millions de tonnes. Les

besoins pour les fonderies de fonte pourraient être estimés légèrement au-dessous des chiffres de 1960, à 0,95 million de tonnes.

Les importations nettes de fonte ont diminué au quatrième trimestre 1960 avec 0,10 million de tonnes contre un record de 0,22 million de tonnes au troisième trimestre. Cette baisse était due à une augmentation exceptionnelle des exportations, notamment vers le Japon. Au premier trimestre 1961 les importations nettes dépassaient déjà à nouveau 0,14 million de tonnes. On prévoit cependant des importations nettes s'élevant à

0,1 million de tonnes; si elles devaient être plus élevées, il y aurait vraisemblablement une légère augmentation des stocks de fonte.

La *production de fonte* nécessaire atteindrait 13,9 millions de tonnes. Elle sera facilement réalisable puisque la production a atteint le record de 14,08 au deuxième trimestre 1961 et que, pour l'ensemble de la Communauté, il n'y a pas habituellement de baisse saisonnière de la production.

C — Coke

La mise au mille de coke dans les hauts fourneaux et agglomérations a baissé de 26 kg par tonne entre le premier trimestre 1960 et le premier trimestre 1961, où elle s'établissait à 913 kg de coke et poussier de coke par tonne de fonte. Le développement des programmes d'agglomération continuant, notamment en Belgique et en Lorraine, un niveau de 900 kg par tonne au troisième trimestre 1961 contre 915 kg par tonne au troisième trimestre 1960 pourrait être atteint. Ce chiffre comprend environ 45 kg de poussier de coke consommé dans les agglomérations, ce qui ramènerait la mise de coke proprement dite aux hauts fourneaux à 855 kg par tonne de fonte.

Dans cette hypothèse la *consommation de coke aux hauts fourneaux* et dans les installations d'agglomération atteindrait 12,5 millions de tonnes auxquels il faut ajouter une *consommation pour autres usages* de 0,25 million de tonnes.

Les *besoins totaux* atteindraient ainsi 12,75 millions de tonnes dont 0,05 million de tonnes seraient couverts par *reprise aux stocks* de la sidérurgie.

D — Ferraille

La mise au mille de ferraille dans les aciéries avait augmenté à la fin de l'année dernière et au début de cette année, mais le mouvement paraît s'être maintenant inversé, de sorte qu'avec l'appui de la variation saisonnière il semble que l'on puisse compter sur une mise de ferraille non supérieure à 398 kg par tonne.

La mise de ferraille aux hauts fourneaux a cessé de baisser depuis 1960; elle a même remonté légèrement dans les premiers mois de 1961. On pourrait compter au troisième trimestre 1961 avec une mise de 60 kg par tonne de fonte contre 56 kg au troisième trimestre 1960.

Les *besoins de ferraille* atteindraient ainsi 7,35 millions de tonnes pour les aciéries et 0,85 million de tonnes pour les hauts fourneaux, soit un total de 8,2 millions de tonnes.

Les *ressources de la collecte* n'ont pas augmenté au premier trimestre 1961 par rapport au premier trimestre 1960. En avril, elles étaient même légèrement inférieures à celles d'avril 1960. Cette stagnation pouvant avoir des causes temporaires, on escomptera une collecte de 2,9 millions de tonnes au troisième trimestre 1961 contre 2,8 millions au troisième trimestre 1960.

Les *ressources propres dans les usines* sont assez stables. Elles ont cependant marqué une très légère tendance à baisser depuis le début de l'année. Pour une production de 18,5 millions de tonnes d'acier brut, elles atteindraient 4,8 millions de tonnes. Les *ressources totales* s'établiraient alors à 7,7 millions de tonnes, laissant apparaître un *déficit* de 0,5 million de tonnes.

Au premier trimestre 1961 le déficit s'était élevé à 0,65 million de tonnes et avait été couvert par 0,45 million de tonnes d'importations et 0,2 million de tonnes de réduction des stocks. L'importation de 0,5 million de tonnes de ferraille au troisième trimestre 1961 ne paraît pas devoir présenter de difficultés.

E — Minerai de fer

La production de minerai de fer se situe pour les deux premiers trimestres de 1961 au même niveau que pour les deux premiers trimestres de 1960. Les stocks sont relativement abondants tant aux mines qu'aux usines, de sorte qu'une augmentation de la production au troisième trimestre ne paraît pas prévisible. On retiendra une *production marchande* de 6,3 millions de tonnes Fe contre 6,35 millions de tonnes Fe au troisième trimestre 1960, l'effet des congés pouvant être cette année un peu plus marqué.

Pour la production de fonte indiquée la *consommation de minerai de fer dans les hauts fourneaux et agglomérations* atteindrait 11,0 millions de tonnes auxquels il faut ajouter 0,2 million de tonnes pour *consommation dans les aciéries*.

Compte tenu d'une *réduction des stocks* saisonnière aux mines de 0,3 million de tonnes analogue à celle de 1960, le *déficit* à couvrir par le minerai importé serait de 4,6 millions de tonnes, légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

**Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques
et en matières premières nécessaires à leur fabrication**

Troisième trimestre 1961

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT		D — FERRAILLE ⁽²⁾	
1. Production	18,5	20. Ressources propres	4,8
2. Importation	0,5	21. Ressources nettes de la Communauté en ferraille de collecte ⁽³⁾	2,9
3. Disponibilités totales (1+2)	19,0	22. Disponibilités totales de la Communauté (20+21)	7,7
4. Consommation apparente d'acier	15,2	23. Consommation des hauts fourneaux	0,85
5. Exportation	3,8	24. Consommation des aciéries	7,35
6. Besoins totaux (4+5)	19,0	25. Consommation totale (23+24)	8,2
B — FONTE		26. Tonnage manquant (25—22) à couvrir par les importations nettes ou par prélèvement sur les stocks	0,5
7. Production	13,9	E — MINERAI DE FER (teneur en Fe)	
8. Importation nette	0,1	27. Extraction de minerai marchand	6,3
9. Disponibilités totales (7+8)	14,0	28. Prélèvement sur les stocks aux mines	0,3
10. Consommation des aciéries	13,05	29. Disponibilités totales de la Communauté (27+28)	6,6
11. A la disposition des fonderies	0,95	30. Consommation pour la production de fonte	11,0
12. Reconstitution des stocks	—	31. Consommation des aciéries	0,2
13. Besoins totaux (10+11+12)	14,0	32. Consommation totale (30+31)	11,2
C — COKE		33. Tonnage manquant à couvrir par les importations nettes (32—29)	4,6
14. Livraisons à l'industrie sidérurgique	12,7		
15. Prélèvements sur stocks	0,05		
16. Disponibilités totales (14+15)	12,75		
17. Consommation de l'industrie de fonte ⁽¹⁾	12,5		
18. Consommation de l'industrie sidérurgique pour d'autres utilisateurs	0,25		
19. Besoins totaux de l'industrie sidérurgique (17+18)	12,75		

⁽¹⁾ Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

⁽²⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources propres des fonderies d'acier indépendantes (voir *Journal officiel de la C.E.C.A.* n° 3 du 25 janvier 1958).

⁽³⁾ Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines ou sur le marché de la Communauté, comme dans les précédents programmes.

Remarque : Ci-dessous, pour comparaison, les chiffres de la production au troisième trimestre 1960.

— acier : 18,31 millions de tonnes,
— fonte : 13,68 millions de tonnes,
— minerais de fer : 6,35 millions de tonnes.

PUBLICATION DE LA C.E.E.

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ
ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION**

(Rapport trimestriel)

La direction générale des affaires économiques et financières de la Communauté économique européenne publie, à la fin de chaque trimestre, soit à fin mars, juin, septembre et décembre, un rapport sur la situation économique de la Communauté et les perspectives d'évolution.

Une première partie de ce rapport est consacrée à l'évolution de la conjoncture dans l'ensemble de la Communauté. Dans une seconde partie, la situation économique de chacun des pays membres fait l'objet d'une étude particulière, analytique et prévisionnelle.

Le rapport est publié en quatre éditions : française, allemande, italienne et néerlandaise. Depuis le numéro de mars 1961, il est mis en vente au prix de 100,— francs belges (NF 10,—) par numéro et de 350,— francs belges (NF 35,—) pour l'abonnement annuel. Un abonnement combiné, donnant droit aux quatre numéros du rapport trimestriel et aux douze numéros des « Graphiques et Notes rapides sur la conjoncture dans la Communauté », peut être souscrit au prix de 500 francs belges (NF 49,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

NEUVIÈME RAPPORT GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ

La Haute Autorité vient de publier le « Neuvième Rapport général sur l'activité de la Communauté ».

Cet ouvrage comprend 460 pages (format 15,5 × 23) et est rédigé dans les quatre langues officielles de la Communauté.

Le prix en est fixé à 100 francs belges (NF 10,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.